

LE SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION DE SEINE-SAINT-DENIS A BESOIN DE VOUS !

LA CGT ORGANISE UN BUREAU D'AIDE À L'EMBAUCHE

JEUDI 27 MAI 2021

de 9 h à 17 h

BOURSE DU TRAVAIL
DE SAINT-DENIS

9/11 rue Génin, Saint-Denis
Métro Saint-Denis-Porte de Paris
(Ligne 13)

POSTES À POURVOIR

Agent-es d'accueil et d'entretien dans les écoles, les collèges et les lycées
Assistant-es d'éducation (surveillant-es)
Accompagnant-es d'élèves en situation de handicap
Assistant-e-s sociaux-ales
Infirmier-e-s
Personnels administratifs (secrétaires, comptables...)
Professeur-es des écoles
Professeur-es des collèges et de lycée
Professeur-es d'enseignement professionnel

COMPÉTENCES

Avec ou sans baccalauréat, ou Bac +, les métiers de l'Education nationale vous tentent, venez nous rencontrer avec vos C.V. et lettres de motivation.

VENEZ NOMBREUX !

Nous vous informerons sur les concours de la fonction publique de l'Education Nationale et vous accompagnerons pour postuler auprès du rectorat, des municipalités, du département ou de la région.



Depuis de très nombreuses d'années, les écoles, collèges, lycées et services de l'Éducation nationale en Seine-Saint-Denis manquent de moyens, et en particulier de personnel : d'agent-e-s d'accueil et d'entretien, de personnels administratifs, d'assistantes sociales, d'infirmières, d'assistant-es d'éducation, de professeur-es... L'État a abandonné les services publics de notre département, comme le confirmait le dernier rapport parlementaire sur la Seine-Saint-Denis, paru en mai 2018.

L'État dépense effectivement moins par élève dans un territoire qui concentre pourtant le plus de difficultés scolaires. Sur toute sa scolarité, un élève perd un an de scolarité du fait du non-remplacement des enseignants. Le coût d'un élève en Seine Saint-Denis est encore bien loin du coût de celui d'un élève parisien : rien n'a changé depuis le rapport de la Cour des comptes de 2010, qui révélait, que le ministère de l'Education dépensait en moyenne 2.860 euros pour un écolier de l'académie de Créteil, dont dépend la Seine Saint-Denis, contre 3.134 euros pour un élève parisien. C'est même le contraire si l'on en croit le rapport parlementaire de mai 2018.

La justice pour les élèves et les personnels en Seine-Saint-Denis, ce n'est pas une minuscule prime de fidélisation, renvoyée à la charge du prochain gouvernement, ce ne sont pas les miettes proposées par Jean-Michel Blanquer dans le cadre du Grenelle de l'éducation.

**CE QU'IL FAUT C'EST UN PLAN
D'URGENCE POUR LA SEINE-SAINT-
DENIS TOUT DE SUITE !**

**CE QU'IL FAUT C'EST UN PLAN
MASSIF D'EMBAUCHE POUR LE
SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION !**

Mail : 93@cgteduccreteil.org
<https://93.cgteduccreteil.org>